

Air Liquide va acquérir et opérer le plus grand site de production d'oxygène au monde et en réduire de 30 % les émissions de CO₂

En ligne avec son plan de réduction d'émissions de CO₂, Sasol a signé un accord de négociation exclusive avec Air Liquide en vue de l'acquisition par Air Liquide du plus grand site de production d'oxygène au monde situé à Secunda en Afrique du Sud. Dans ce cadre, Air Liquide exploiterait les 16 unités de séparation de gaz de l'air de ce site, correspondant à une capacité de 42 000 tonnes/jour, en complément de l'unité que le Groupe y opère déjà actuellement, et lancerait un plan pluriannuel de modernisation de ces installations. Outre des bénéfices en matière de sécurité, de fiabilité et d'efficacité, la solution proposée par Air Liquide permettrait, avec le concours de Sasol, de viser une réduction des émissions de CO₂ associées à la production d'oxygène de 30 % à 40% d'ici à 2030. Le montant de l'investissement initial s'élèverait à environ 8,5 milliards de Rand sud-africains (soit de l'ordre de 440 millions d'euros).

Air Liquide accompagne depuis de nombreuses années Sasol, entreprise d'énergie et de chimie, sur le site de Secunda depuis 1979. Acteur industriel majeur, Sasol est au coeur d'un écosystème particulièrement critique pour l'économie du pays. Air Liquide a fabriqué et vendu à Sasol les 16 unités de production de gaz de l'air que le Groupe rachète aujourd'hui, en complément de l'unité qu'il exploite en direct. Un plan pluriannuel d'investissement et de modernisation est associé à cette opération.

Les parties ont pour but de négocier des accords définitifs dans les prochains mois. Ces accords seront conditionnés à l'obtention des autorisations données par les autorités compétentes.

L'externalisation de la production d'oxygène à Air Liquide est un gage d'amélioration en termes de sécurité, de fiabilité, et d'efficacité, notamment sur le plan énergétique. Une performance rendue possible par la mise en place de pratiques opérationnelles extrêmement maîtrisées, de technologies de dernière génération, d'investissements de modernisation et de capacités digitales optimisant la gestion de ces actifs et la consommation d'énergie. En outre, il est prévu de sécuriser un approvisionnement en grandes quantités d'électricité renouvelable, dans le contexte de l'appel d'offres lancé par Sasol pour fournir 600 MW d'énergie renouvelable au site de Secunda. La mise en oeuvre de l'ensemble de ces solutions permettrait à Air Liquide de réduire de 30 % à 40% les émissions de CO₂ liées à la production d'oxygène à horizon 2030, en ligne avec l'engagement de Sasol de réduire son empreinte carbone.

Benoît Potier, Président-Directeur Général du groupe Air Liquide, a déclaré : *« L'acquisition et l'exploitation de toutes les unités de production d'oxygène du site de Sasol à Secunda constitue une étape clef dans la relation de long terme que nous avons avec Sasol depuis 40 ans, et nous sommes heureux de pouvoir la renforcer pour les années à venir. Elle permettra à de nouvelles équipes de rejoindre celles du Groupe déjà présentes sur place. En ligne avec notre stratégie et notre savoir-faire, cette opération témoigne de notre intention d'agir sans attendre pour le climat et les écosystèmes locaux. Elle permettra à Air Liquide et Sasol de se concentrer chacun sur leur coeur de métier, alliant ainsi efficacité opérationnelle et réduction des émissions de CO₂.*

Agir pour le climat est au coeur de la stratégie de croissance d'Air Liquide et nos Objectifs climat sont les plus ambitieux du secteur. Notre capacité d'intervention est large, depuis la production d'hydrogène ou d'oxygène grâce aux énergies renouvelables, jusqu'aux programmes d'efficacité énergétique sur des sites existants. Les solutions existent et nous nous attachons à les promouvoir partout dans le monde. Le temps est désormais à l'action ».

Fleetwood Grobler, Président-Directeur Général du groupe Sasol, a déclaré: *« Nous avons entrepris une démarche de transformation de Sasol pour rendre le Groupe plus résilient et plus durable. Dès à présent, un ensemble de mesures a été défini; l'une de ces mesures consiste à accélérer notre programme de cessions d'actifs pour rationaliser notre portefeuille et nous concentrer sur nos principales activités. Cette transaction*

est en ligne avec cette approche. Elle présente un intérêt économique important et participe à la réalisation d'objectifs stratégiques majeurs. L'un des plus significatifs réside dans le processus de décarbonisation non seulement des unités de production d'oxygène mais également de l'ensemble des activités de Sasol à Secunda. Cette opération est plus qu'une simple transaction commerciale. Air Liquide devient l'un de nos partenaires dans la démarche de décarbonisation que nous avons entreprise et nous sommes heureux de continuer et renforcer encore notre partenariat de long-terme avec eux ».

CONTACTS

Direction de la Communication
media@airliquide.com

Relations Investisseurs
IRTeam@airliquide.com

Air Liquide est un leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé. Présent dans 80 pays avec environ 67 000 collaborateurs, le Groupe sert plus de 3,7 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont des petites molécules essentielles à la vie, la matière et l'énergie. Elles incarnent le territoire scientifique d'Air Liquide et sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902.

Air Liquide a pour ambition d'être un leader de son industrie, d'être performant sur le long terme et de contribuer à un monde plus durable. Sa stratégie de transformation centrée sur le client vise une croissance rentable, régulière et responsable dans la durée. Elle s'appuie sur l'excellence opérationnelle et la qualité des investissements, de même que sur l'innovation ouverte et l'organisation en réseau mise en place par le Groupe à l'échelle mondiale. Grâce à l'engagement et l'inventivité de ses collaborateurs pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et environnementale, de la santé et de la transformation numérique, Air Liquide crée encore plus de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Le chiffre d'affaires d'Air Liquide s'est élevé à 22 milliards d'euros en 2019. Ses solutions pour protéger la vie et l'environnement représentent plus de 40 % de ses ventes. Air Liquide est coté à la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et appartient aux indices CAC 40, EURO STOXX 50 et FTSE4Good.